

## TARIFS - 2020 / 2021

<b>FRAIS DE DOSSIER</b> (doit accompagner la fiche d'inscription, paiement unique, non-remboursable)	
1er enfant	600 €
2ème enfant	500 €
3ème enfant	400 €
4ème enfant	Gratuit
<b>FONDS DE DEVELOPPEMENT</b> (par famille, paiement unique, non-remboursable)	1 000 €

### FRAIS ANNUELS

	Maternelle PS 3 ans	Maternelle PS / MS / GS 3 – 5 ans	Primaire	Lower Middle School	Upper Middle School	IGCSE	A Level (apd 16 ans) core subjects
Classe / Groupe	4 Matinées	4 Journées	CP – CM1	CM2 – 6ème	5ème - 4ème	3ème - 2nde	1ère/Terminal
Frais de scolarité	3 370	5 990	6 060	8 750	11 880	13 700	15 990
Repas (1)	(pas de repas)	970	1 260	1 260	1 530	1 530	1 530
Matériel	300	597	597	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
<b>TOTAL</b>	<b>3 670</b>	<b>7 557</b>	<b>7 917</b>	<b>10 010</b>	<b>13 410</b>	<b>15 230</b>	<b>17 520</b>
	+	+	+	+	+	+	+
<b>Caution-préavis*</b> (remboursable)	900 €	1 700 €	1 900 €	3 100 €	4 000 €	4 200 €	5 000 €

#### \* CAUTION-PREAVIS (par enfant) - à lire attentivement

- Tout départ de l'école doit être notifié un trimestre à l'avance (détails dans contrat).
- La caution-préavis d'un montant égal à un tiers des frais de scolarité est un paiement unique et **doit être réglée à l'avance ou au 1er juin avec le paiement des frais de scolarité. A chaque changement de classe/groupe (cf tableau ci-dessus), le montant de la caution sera réajusté.**
- L'école se réserve le droit de déduire de la caution les frais des sorties culturelles éventuelles (maximum 60 € / an), ainsi que les frais non soldés survenus en cours d'année (examens, divers..)
- Départ : Quand le préavis a été respecté, la caution-préavis est remboursée après solde de tout compte en juillet.

### INSCRIPTION EN COURS D'ANNEE

- Toute nouvelle inscription est définitivement prise en compte après acquittement, à la date requise, du premier paiement des frais de scolarité.
- Quelle que soit la date d'entrée au cours d'un trimestre, les frais de scolarité sont dus pour le trimestre entier.

#### INTERNAT (hébergement en famille-hôtesse Française)

ANNUEL

Internat en semaine (Lundi – Vendredi, vacances scolaires non comprises)	6 490 €
Internat temps complet (weekends inclus, vacances scolaires non comprises)	9 590 €
Frais d'organisation Famille d'Accueil (pour tout changement en cours d'année)	180 €

#### DIVERS

ANNUEL

Cours de soutien linguistique ou individuel – 1 séance par semaine (2)	1 420 €
Préparation au Brevet (classe de 3 <sup>ème</sup> ) (sous réserve d'un nombre d'élèves suffisant)	Nous contacter

**NB : Dans le cas d'exclusion définitive d'un élève prononcée par le Conseil de Discipline, les frais liés à la scolarité ne sont pas remboursés.**

## **REDUCTIONS, MODALITES & CONDITIONS DE PAIEMENT**

### **REDUCTIONS (sur frais de scolarité - ne s'applique pas aux paiements par les employeurs / sociétés)**

- a) - **5 %** : Une année payable d'avance avant le 1er Juin (basé sur une inscription pour une année entière)
- b) - **3 %** : Paiement trimestriel (basé sur une inscription pour une année entière, aux dates requises ci-dessous)

### **DATES DE PAIEMENT TRIMESTRIEL (ne s'applique pas à la caution-préavis)**

(La réduction est accordée et est appliquée au dernier paiement et si les dates de paiements sont respectées)

- 1<sup>er</sup> Juin pour le 1<sup>er</sup> Trimestre (4 mois)
- 1<sup>er</sup> Septembre pour le 2<sup>ème</sup> Trimestre (3 mois)
- 1<sup>er</sup> Janvier pour le 3<sup>ème</sup> Trimestre (3 mois)

### **PAIEMENT MENSUEL (ne s'applique pas à la caution-préavis)**

Les paiements mensuels commencent le 1er juin et se terminent le 1er mars de chaque année scolaire, soit un total de 10 mois.

### **RETARD DE PAIEMENT**

En cas de retard de paiement, un supplément de 15% sera facturé. L'école se réserve le droit de demander le versement de la totalité des frais annuels en avance.

### **FRAIS BANCAIRES**

Tous les frais bancaires sont à la charge du parent/tuteur (chèques, virements, devises, etc).

**CONTRAT** : Les parents doivent signer un contrat avec B.I.S., définissant les droits et obligations des deux parties, et renouvelé chaque année.

-----

### **FRAIS DE DOSSIER**

Payables à l'inscription et accompagnés du formulaire d'inscription. Non remboursable.

### **FONDS DE DEVELOPPEMENT** (dédié à l'amélioration des bâtiments)

Payable à l'inscription. Non remboursable.

### **FRAIS ANNUELS**

Nos tarifs intègrent le fait que les classes rassemblent des effectifs très restreints, parfois deux ou trois fois moins élevés que dans les écoles traditionnelles. Les tarifs sont inférieurs à ceux des établissements privés anglais et des autres écoles internationales en France.

### **MATERIEL** (à l'exclusion du matériel de la trousse)

- Sont compris : les cahiers ; manuels, photocopies, tout matériel pour activités artistiques (art, théâtre, musique), utilisation de livres scolaires et de matériel spécialisé en classe ; accès aux ordinateurs, logiciels, Internet et au réseau de l'école ; la plupart des visites et sorties en temps scolaire (visites de musée, théâtre). Le voyage de fin d'année n'est pas compris dans les frais de scolarité.
- Sont exclus : fournitures personnelles ; examens externes ; leçons de musique privées ; assurance personnelle ; sorties en dehors du temps scolaire ; cours de soutien individuel ou de langue en Français ou Anglais.

#### (1) **REPAS**

Les repas sont pris à l'école. Dans le cas des élèves souffrant d'allergie graves, les parents doivent fournir le document PAI (Protocole d'Accueil Individualisé, rédigé entre les parents, l'allergologue et/ou le médecin conseil de l'Education Nationale). Un repas adapté pourra être fourni par notre traiteur.

#### (2) **COURS DE SOUTIEN LINGUISTIQUE ET / OU SOUTIEN INDIVIDUEL** (1 séance individuelle par semaine - 45 minutes)

Des cours de langue supplémentaires (pour les élèves dont le Français ou l'Anglais n'est pas la langue première/maternelle) et / ou de soutien individuel peuvent être organisés, si nécessaire, après évaluation et accord mutuel. Dans certains cas, ceci peut être mis en place en cours de trimestre.